



Martigues, le 30 Octobre 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord nous espérons vous trouver en bonne forme ainsi que vos proches pour aborder cette nouvelle étape de reconfinement liée à l'épidémie de COVID 19.

Nous avons préparé, avec nos responsables et assistants de formation, les conditions d'enseignements qui vous permettront de poursuivre votre formation ...sans entraver sa qualité ...

Le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée poursuivra l'accueil des stagiaires en présentiel à **partir du 30 Octobre 2020** en veillant à assurer cet accueil dans les conditions de protection sanitaire réglementaire optimum liées au reconfinement des organismes de formation professionnelle et apprentissage :

- Masques obligatoires pour les stagiaires, les formateurs et les salariés permanents ...
- 1 m entre chaque stagiaire dans les salles de cours avec port du masque obligatoire,
- Dédoublage des cours pour les promotions les plus importantes (CAFERUIS). Les modalités en seront précisées par mail ce jour.
- Applications rigoureuses des mesures barrières rappelées dans le règlement intérieur Ccpam.
- Attribution de salles de cours dédiées par diplôme et par promotion dans la mesure du possible.
- Circulation dans les locaux sécurisés : rez de chaussée espaces pédagogiques/bureau des assistantes de formation utilisation des bannettes pour les échanges de documents dans le hall d'accueil.
- A l'étage un accès dédié au siège social du Ccpam et aux espaces pédagogiques différencié.
- Pas d'accès dans les bureaux des salariés permanents.
- Accès au centre de documentation sur rendez-vous en limitant la jauge à deux personnes simultanément.
- Pas de restauration collective., pas d'accès aux espaces de cuisine, machines à café, micro-ondes et distributeurs d'eau. Veuillez amener pique-nique et bouteille d'eau.

Une convivialité, certes, limitée à l'intérieur des locaux pour permettre une cohabitation entre intervenants, stagiaires et salariés permanents.

**COLLÈGE COOPÉRATIF P.A.M.**

Avenue George BRAQUE

13 500 MARTIGUES

Tél. (33) 4 42 17 03 00 - Courriel : [collcoop@collcoop.org](mailto:collcoop@collcoop.org) - [www.collcoop.org](http://www.collcoop.org)

S'ils s'avèrent nécessaires, pour limiter certains déplacements de stagiaires hors département des Bouches du Rhône ou pour les stagiaires présentant des fragilités de santé, des cours en distanciel seront progressivement mis en place.

**Recommandations :** n'oubliez pas de remplir une attestation de déplacement dérogatoire ministérielle (cas n°1) , pour vous rendre en formation au Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée.

Pour tous les diplômés, les stages pourront reprendre après avoir signé un avenant pour tout changement de dates préalables mais aussi et surtout pour identifier si le lieu de stage présente toutes les garanties de sécurité sanitaire pour vous accueillir.

Nous vous souhaitons travaux et échanges intellectuels riches et fructueux

Vos responsables et coordonnateurs de formation restent à votre disposition par mail pendant cette période.

**Patricia ZUCCA**  
Directrice du Collège Coopératif PAM

**COLLÈGE COOPÉRATIF P.A.M.**

Avenue George BRAQUE  
13 500 MARTIGUES

Tél. (33) 4 42 17 03 00 - Courriel : [collcoop@collcoop.org](mailto:collcoop@collcoop.org) - [www.collcoop.org](http://www.collcoop.org)